## Coup de chapeau aux policiers patriotes du centre de Rétention administrative du Mesnil-Amelot

écrit par Christine Tasin | 8 janvier 2017



Ils sont sur le grill, à cause de ce que l'on peut bien appeler une taupe, parlant arabe avec les clandestins retenus au Centre qui refuse carrément de fouiller une adolescente de 13 ans, amène des pulls aux immigrés illégaux, et dénonce sans cesse ses collègues un peu islamophobes sur les bords.

Bref, une taupe, ou plutôt un traître à sa fonction, à sa patrie. Il serait musulman que je ne serais pas étonnée… Qui l'a muté dans ce centre ? Dans quel but ?

Quant à la prose du Monde, qui ose l'appeler lanceur d'alertes, mettre en valeur le fait qu'il soit anti-Dieudonné (ce qui laisse penser que ses collègues seraient pour, ce qui est parfaitement infâme) et soutenir ses actes et paroles… Nausée, colère, révolte.

Et avec Hollande-Urvoas-Cazeneuve aux manettes, on peut craindre le pire pour les responsables du Centre et les collègues du délateur.

Encore 4 mois à tenir, les gars, ne vous découragez pas.

## Centre de rétention administrative du Mesnil-Amelot : un policier lanceur d'alerte mis au ban

Un brigadier dénonce le racisme au sein du plus grand centre de rétention administrative en France, au Mesnil-Amelot (Seine-et-Marne). Des précédents corroborent ses dires.

« Un policier "anti-Dieudoné" ciblé par sa hiérarchie » ; « Policier lanceur d'alerte, son quotidien est devenu un enfer ». Le 3 janvier, dans l'hebdomadaire Le Point et dans l'émission « Quotidien » sur la chaîne TMC, le sujet fait mouche. Un policier qui travaille au sein du plus grand centre de rétention administrative en France, au Mesnil-Amelot (Seine-et-Marne), dénonce, sous couvert d'anonymat, le racisme au sein de son institution. Il fait notamment état d'un texte qui a circulé entre des policiers de plusieurs directions en janvier 2016, intitulé « L'islam est le cancer de l'Europe, les musulmans sont ses métastases ».

Le fonctionnaire brigadier a retrouvé ce texte début octobre sur la boîte mail professionnelle réservée aux chefs de sa brigade. Il l'a aussitôt transmis à sa hiérarchie. Avant cela, en août, il avait déjà dénoncé la présence, dans les locaux du centre, d'un autocollant à l'effigie du spectacle de Dieudonné, *Le Mur*, dont la représentation avait été interdite en raison de passages constitutifs notamment de provocation à la haine et d'apologie de crimes contre l'humanité.

Le Mesnil-Amelot, ce sont 240 places de rétention administrative réservées à des étrangers en voie d'expulsion. Interrogé par Le Monde, le brigadier explique que ses signalements sont restés vains. La commandante du CRA lui aurait conseillé d'apprendre « à rire de tout ». Idem du côté de ses collègues : « Un responsable de ma brigade m'a dit que je n'avais pas été solidaire, que tout ça n'était qu'une plaisanterie, comme on plaisante sur les blondes. Les jours d'après, j'ai mangé tout seul. » Le policier évoque son ostracisation, des tentatives de décrédibilisation, des critiques infondées sur son travail… « On cherche la faute, considère son avocat, Me Daoud Achour. Mon client est un lanceur d'alerte et comme dans toutes les organisations, il faut museler celui qui jette l'opprobre sur l'institution. » Le brigadier décide de porter directement l'affaire devant l'Inspection générale de

la <u>police</u> nationale (IGPN). Dans un mail adressé à sa directrice, Marie-France Moneger-Guyomarc'h, le 23 novembre, il relate les faits en détail. Sollicité par *Le Monde*, le ministère de l'intérieur assure <u>prendre</u> l'affaire « *au sérieux* ». Une <u>enquête</u> administrative a été ouverte, le 2 décembre, confiée à la direction interdépartementale de la police aux frontières, autorité de tutelle du CRA du

Mesnil-Amelot.

Lire aussi : <u>La France sévèrement condamnée pour la rétention d'enfants</u>
<u>d'étrangers</u>

En off, des sources proches du dossier invitent cependant à la « prudence », en raison du profil du policier. Celui-ci a été muté au Mesnil-Amelot en août 2016, après dix ans au sein des renseignements généraux, aujourd'hui rebaptisés renseignement territorial. Une sorte de « mise au placard » liée à des différends avec une partie de sa hiérarchie. De quoi alimenter un esprit revanchard ? Les faits dénoncés ne souffrent en tout cas pas de contestation. Mais le CRA n'a pas pour habitude d'être un lieu bavard. Un haut grillage et des barbelés protègent le site des fugues comme des regards extérieurs. De cette infrastructure plantée au milieu des champs, juste derrière l'aéroport de Roissy, s'échappent pourtant des récits qui viennent corroborer les signalements du policier et que la direction du centre, sollicitée, n'a pas souhaité commenter.

## « Inhumanité »

D'après nos informations, en effet, en 2014, deux officiers du CRA ont fait l'objet d'une mutation disciplinaire, dans un <u>contexte</u> singulier. Un policier maghrébin avait notamment retrouvé l'inscription « sale bougnoule » sur son casier… Le traitement réservé aux personnes retenues est également mis en cause de façon récurrente puisque le procureur et le Défenseur des droits ont été plusieurs fois alertés ; ce dernier avait même — fait rarisssime — diligenté en 2012 une mission sur place après saisine sur des vols d'argent, notamment.

Durant l'été 2016 ; date d'arrivée du brigadier, plusieurs incidents ont eu lieu. Le ler septembre, un homme originaire d'Algérie a avalé un boulon et une lame de rasoir en guise de rébellion. La veille, il s'était tailladé la cuisse. En dépit de son état et d'un début de crise d'asthme, les policiers auraient essayé de l'extraire du centre pour l'emmener à l'aéroport, avant que l'infirmière ne le fasse hospitaliser in extremis. Le 23 juillet, un autre a perdu connaissance en arrivant dans un autre CRA d'Ile-de-France où il était transféré. Il impute ce malaise aux coups reçus au Mesnil-Amelot ; des blessures pour lesquelles le médecin a conclu à dix jours d'interruption totale de travail. Juste avant, un résident avait déjà été conduit à l'aéroport dans un état tel que le service d'escorte de Roissy avait refusé de le prendre en charge.

Dans son rapport de 2015, le contrôleur général des <u>lieux</u> de privation de liberté

s'inquiétait que « des attitudes mécaniques et indifférentes confinent trop souvent à l'inhumanité » dans les 24 centres de rétention du territoire. Il ajoutait que ceux-ci « constituent la catégorie de lieux de privation de liberté dans laquelle le comportement des forces de l'ordre fait l'objet des critiques les plus nombreuses ». Analyse que le brigadier ne renierait sans doute pas, lui qui dit effectivement avoir été « gêné », par le tutoiement pratiqué auprès des retenus, par ces « poubelles infestées de rats » qu'on « éloigne des zones de vie juste avant une inspection », par ces opérations de contrôle organisées au petit matin devant les gares « parce que ceux-là, ce sont des travailleurs, ceux qui se laissent embarquer sans se rebeller ».

## « Je me sens harcelé »

Le policier se souvient aussi du regard désapprobateur de collègues quand il échange en arabe avec des retenus, ou quand il veut leur donner des pulls rapportés de chez lui : « Il faisait deux degrés dehors. Le major de la brigade me l'a interdit et, bien plus tard, la commandante du CRA me l'a reproché ». Contacté, le CRA n'a pas souhaité s'exprimer sur ces faits non plus.

Très vite, le brigadier du Mesnil-Amelot a conclu qu'il n'était « pas dans le moule ». « Je défends les institutions républicaines », insiste-t-il, expliquant qu'il avait du mal à fouiller « un bébé de huit mois » ou « une adolescente de 13 ans handicapée dont l'état n'était pas compatible avec la rétention ».

Le policier est actuellement en arrêt maladie. Il raconte que vendredi 6 janvier, des policiers du CRA sont venus en tenue et en <u>voiture</u> sérigraphiée à son domicile pour le <u>convoquer</u> à un contrôle médical. Il n'a pas pu s'y <u>rendre</u> et a demandé un report. Les policiers sont repassés l'après-midi à son domicile. « *J'ai refusé d'ouvrir la porte car je me sens harcelé* », conclut-il.

http://www.lemonde.fr/police-justice/article/2017/01/07/centre-de-retention-adminis
trative-du-mesnil-amelot-un-policier-lanceur-d-alerte-mis-auban 5059246 1653578.html#W2Uf2U6j2G0UDBqe.99